Montagny INFOS

La montagne en partage

SOMMAIRE

Édito P.2

Travaux - voirie
espaces verts
urbanisme P.3

DOSSIER
Développement
durable
Biodiversité P. 4-5

Vie sociale
sport/événements
intercommunalité
communication P. 6

État civil / annonces
Patrimoine P. 7

SEPTEMBRE 2020

Sentier d'accès au Mont d'Amont

Biodiversité : les abeilles

La reconquête des alpages

Joindre la mairie

Secrétariat de mairie
04.79.24.50.21

Horaires
Lundi
8h-12h / 13h30-17h
Mardi
8h-12h / 13h30-17h
Mercredi
8h-12h
Jeudi
8h-12h / 13h30-17h
Vendredi
8h-12h / 13h30-17h

Toutes les infos complètes
www.montagny-tarentaise.com

Directeur de la publication
Roland Dravet
Rédaction
Marie-Alice Aparicio, Emilie Henry, Marine Landeau (article abeilles), Michel Léger, Pascal Roche (ACCA) (article tétras lyre)
Crédits photos
Geoffrey Vabre
Parution
Septembre 2020
Tirage : 500 ex
Imprimeur
Net-tendance

Chères Montagnolaises, chers Montagnolais,

Je souhaite d'abord remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenu, encouragé et m'ont permis d'être élu maire pour la 3ème fois, avec une équipe très motivée, élue dès le 1er tour le 15 mars dernier. Vous trouverez l'organigramme du conseil municipal et des services municipaux en dernière page.

Ce premier bulletin d'information confirme, à travers le dossier consacré aux abeilles et à la préservation du tétras lyre et la reconquête des alpages, notre volonté de prendre en compte la réalité actuelle de la biodiversité sur le territoire communal et notre attachement à préserver la qualité du cadre naturel.

Dans ce contexte particulier de pandémie et de restrictions budgétaires, soyez assurés que je mettrai tout en œuvre pour développer des projets nécessaires à la préservation de notre cadre de vie et au bien-être des habitants. Les premiers mois seront consacrés à restaurer la gouvernance de la commune, afin de travailler en confiance dans un bon climat de relations avec les services municipaux.

Nous allons, dès cet automne, actualiser le schéma d'assainissement de la commune et engager prioritairement les études pour les villages du Plan, du Villard et de La Roche. Nous travaillerons aussi sur la création d'une nouvelle aire de stationnement au Villard.

Pour continuer à bien vivre dans nos villages, nous devons nous situer dans une démarche d'appartenance à un «bien commun», un ensemble constitué des communes de la vallée Val Vanoise. Avec ma délégation au développement durable et à la mutualisation des services, je travaillerai sur le développement de services communs dans l'intérêt des petites communes.

Cet été, de plus en plus, nous pouvons observer des touristes qui se promènent sur nos sentiers, dans nos alpages et nos villages. Les événements organisés cette année comme les courses cyclo du 13 septembre et le Tour de France du 16 septembre, participent à la découverte et à l'attractivité de notre vallée.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne lecture et une excellente fin d'été.

Bien à vous,

Le Maire,

Roland Dravet

Une petite halte devant le bar restaurant « Les Boutons d'Or» pour des cyclistes allemands et belges, cet été.

Travaux / En bref

Rénovation

Le pont du moulin, situé au Villard a été rénové. Le montant des travaux a été réparti entre Montagny et Bozel.

Chemin de Notre-Dame des Neiges au Mont d'Amont

Le chemin est de nouveau prêt à vous accueillir pour une belle balade.

Fossé du Cretet

Le fossé en aval de la zone humide au-dessus de l'église, délaissé depuis de nombreuses années, a été dégagé dans le cadre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), compétence de la Communauté de communes Val Vanoise.

Où jeter ses déchets de terrassement ?

Il est rappelé que la décharge de La Thuile est habilitée à recevoir les matériaux issus des terrassements (les dépôts de terre, à l'exclusion de tout autre déchet), ainsi que les déchets verts (herbes, feuillage...)
Tout autre matériaux doit être déposé en déchetterie. Les horaires d'ouverture sont disponibles en mairie ou sur le site **https://www.valvanoisetarentaise.fr**

Ecoles

Travaux : Cet été, l'éclairage a été complètement rénové et amélioré dans deux classes (mise en place de luminaires à leds).
Personnel : l'ancienne directrice Pauline Bodin a quitté son poste à Montagny ; Delphine Rouillé, la remplace depuis le 1er septembre en qualité de directrice et Emma Vorger a pris ses nouvelles fonctions en qualité d'enseignante. Janine Monneret, agent d'entretien, a fait valoir ses droits à la retraite.

Fleurissement

Maisons fleuries

Cette année, les membres du conseil municipal se sont déplacés à compter du 15 août dans les villages, pour élire les maisons les plus joliment fleuries.

Urbanisme

État des autorisations d'urbanisme

Déclarations préalables :

- **DP 073 161 20 M5006 - Olivier VOLVET,** Rue des Jardins, La Thuile : réfection d'un mur de soutènement. Accordée le 20 mai 2020
- **DP 073 161 20 M5007 - Bernard DUNAND,** rue du Clocher, Chef-Lieu : pose de pierres sur façade et changement de fenêtres + pose de volets roulants. Accordée le 18 juin 2020
- **DP 073 161 20 M5008 - Jonathan SOUVY**, Moranche : rénovation de toiture, reprise et renfort d'un mur, habillage en pierres et crépi. Accordée le 18 juin 2020
- **DP 073 161 20 M5007bis - Antoine DE BROSSES**, Moranche : réfection d'une terrasse. Accordée le 20 mai 2020
- **DP 073 161 20 M5009 - John MARTIN** - Rue de la Cascade, La Roche : création d'une fenêtre. Accordée le 8 juillet 2020

Permis de construire :
PC 073 161 17 M1006-M02 - Angélique VOLVET - Rue des Rosiers, La Thuile : création d'un avant-toit, modification d'ouverture, création et suppression cheminée, pose d'un bardage et isolation. Refusé le 21 juillet 2020

Adressage

Numérotation des bâtiments

Les habitants à l'année ont reçu, dans leurs boîtes aux lettres, un numéro attribué à leur maison. Ce numéro a été déterminé par La Poste, il correspond à la distance entre votre habitation et le panneau indiquant votre nom de rue. Pour les résidences secondaires, les numéros seront disponibles prochainement. Les personnes concernées seront informées pour venir retirer les plaques en mairie.

DOSSIER

Abeilles : un rôle essentiel pour la biodiversité

Des insectes pollinisateurs en danger

En France, l'apiculture est un métier passion transmis de génération en génération, et ce, depuis des centaines d'années. En effet, l'apiculture contribue à l'équilibre de la biodiversité. Les abeilles sont des insectes pollinisateurs, un maillon essentiel de la biodiversité. Elles contribuent à la pollinisation de plus de 80% des espèces végétales.

Cependant une mortalité élevée des abeilles et des pollinisateurs sauvages est observée depuis 1947. Ce phénomène est généralisé à l'ensemble de la planète, et semble s'être intensifié depuis les quinze dernières années. Il serait lié à divers facteurs comme les maladies, des prédateurs (le frelon asiatique), l'exposition aux pesticides, les baisses des ressources alimentaires, les destructions d'espaces naturellement riches au profit des monocultures intensives...

Mais les scientifiques, pouvoirs publics et professionnels se mobilisent pour préserver l'apiculture.

Huit apiculteurs à Montagny !

Montagny compte fièrement huit apiculteurs déclarés et passionnés qui participent à cet équilibre. Ils utilisent le miel pour leur propre consommation et celle de leurs amis. Ils produisent du miel de montagne (« toutes fleurs »), qui est très riche et regroupe toutes les vertus que l'on trouve dans chaque miel mono-floral. Il soulage notamment de nombreux troubles : digestifs, fatigue, infections urinaires, circulation sanguine....

« *À Montagny, une gestion différenciée des espaces pourrait être mise en oeuvre pour améliorer et préserver la floraison ; ce qui permettrait de renforcer la complémentarité entre l'apiculture et l'agriculture.* » explique Franck Roche, apiculteur et membre du syndicat d'apiculture de la Savoie, le Rucher des Allobroges.

Le saviez-vous ?

À Montagny, une ruche peut produire entre 10 à 15 kg de miel.

Profitons du savoir faire de nos apiculteurs !

Pour ceux et celles qui souhaiteraient contribuer à la préservation des abeilles, rien de plus simple : plantez des fleurs mellifères sur vos balcons et vos terrains (lavande, sauge, thym, coquelicot, tilleul....).

Les multipes vertus du miel

Dans certains hôpitaux, il est utilisé comme médicament à part entière pour ses vertus antiseptiques, cicatrisantes et anti-inflammatoires.

Le miel renferme à lui seul 80% de sucre, un vrai concentré d'énergie. Il contient un antiseptique, d'où ses propriétés contre les microbes, ainsi que de nombreuses substances antibiotiques naturelles et des anti-oxydants contribuant à l'élimination des toxine de l'organisme.

Riche en prébiotique, il favorise le développement des bonnes bactéries qui sont essentielles au bon équilibre de la flore intestinale.

Mais ce n'est pas tout ! Il est bon aussi pour :

- Combattre la fatigue : il est un excellent reconstituant pour les personnes en manque de fer (anémie), carencées...Idéal également pour bien récupérer après l'effort.
- Prévenir l'apparition de certains cancers et certaines maladies neuro-dégénératives.
- Entretenir la bonne santé du système cardio-vasculaire, en particularité à faire baisser le taux de cholestérol.
- Stimuler les défenses immunitaires.
- Prévenir les allergies saisonnières et le rhume des foins en agissant un peu comme un vaccin car il contient de toutes petites quantités de pollen.

Le tétras lyre et la reconquête des alpages

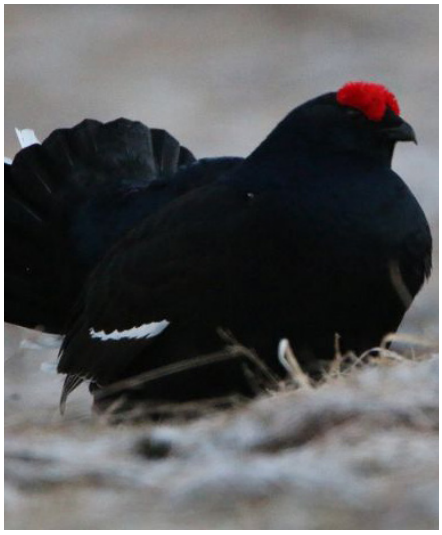

L'aire de présence du tétras-lyre et ses effectifs reproducteurs se sont réduits de 10% au cours des trente dernières années

Une espèce en déclin ?

Comme toutes les espèces sensibles à l'activité humaine, le tétras lyre est en régression depuis plusieurs décennies. Ce déclin est lié avant tout à la dégradation de son habitat montagnard, consécutive à la diminution des pratiques pastorales (reboisement des alpages) et au développement des infrastructures touristiques (terrassements de pistes, création d'accès, bétonnage et goudronnage...), auxquels s'ajoutent les effets de nombreux autres facteurs induits : dérangements hivernaux par le ski hors piste et la raquette, collisions dans les câbles de remontées mécaniques, développement du VTT, parapente, motos... La chasse n'intervient plus dans les facteurs de régression depuis l'instauration des quotas du Plan de Chasse instauré dans les années 90.

La situation à Montagny

À Montagny, le tétras se rencontre dès l'arrivée au Parchi jusqu'à la cave de Combelouve, sur les alpages qui courent de 1700 à 2100 mètres d'altitude. L'oiseau a toujours fait l'objet d'une grande attention par les chasseurs de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA). Autrefois très présent, il a vu ses effectifs décroître avec l'embroussaillement et le reboisement naturel des alpages et des anciennes prairies de fauche d'altitude, de Pré Eynard jusqu'à Grand'Combe, pour atteindre actuellement une vingtaine de reproducteurs environ. L'embroussaillement repousse les tétras en altitude, et réduit leur capacité reproductrice.

La reconquête des alpages

Pour contrer ce phénomène, l'ACCA investit depuis 30 ans auprès d'entreprises spécialisées dans le débroussaillage, avec l'aide financière de la fédération départementale des chasseurs de Savoie : le secteur du Bettex avait fait l'objet d'un premier chantier de plusieurs hectares, suivi de nombreuses corvées volontaires jusqu'en 2018, année des derniers travaux réalisés par Xavier Volvet. Objectif : faire reculer la lande pour favoriser le retour des herbages, indispensables au développement des poussins nouveaux nés. En 2013, les chasseurs de Montagny ont poursuivi leur rôle de sentinelles de la nature en proposant un projet ambitieux de reconquête des alpages du Parchi jusqu'à Prarion, en associant les acteurs économiques de la filière bois et du lait (Chambre d'Agriculture, Groupement pastoral, ONF). Ce projet est entré dans sa phase opérationnelle depuis début août 2020.

Cette démarche de maintien des alpages en faveur des tétras entrecroise plusieurs enjeux, ce qui place l'espèce comme un révélateur de la qualité biologique des espaces d'altitude : un milieu favorable aux tétras accueille une biodiversité maximale, comme l'ont démontré plusieurs études.

Porté par la commune, le projet "Tétras" a franchi tous les écueils administratifs pour une pluralité d'objectifs : la biodiversité bien sûr, mais aussi le pâturage et la production laitière, la valorisation du bois (bois d'œuvre, de palette et bois-énergie), la réduction de l'utilisation des énergies fossiles (production de bois-énergie), le paysage (maintien des alpages) et les activités qui l'accompagnent.

Loisirs

Bibliothèque

La bibliothèque a ouvert ses portes le 1er septembre.
Dans le cadre de la crise du Covid-19, des règles d'hygiène ont été mises en place :

- Port du masque à partir de 11 ans,
- Lavage des mains à l'entrée,
- 2 personnes à la fois si adultes, 3 si présence d'un enfant,
- Libre accès aux collections et emprunt de documents, soumis aux mesures d'hygiène, distance sanitaire d'1 mètre. Gestes barrières et sens de circulation,
- Les ouvrages en retour seront isolés avant d'être nettoyés puis remis en circulation.

HORAIRES D'OUVERTURE
Le mardi de 16H45 à 18H30
Le samedi de 9H à 12H
www.bibliotheque.montagny@hotmail.com

Citoyenneté

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 réglemente les bruits de voisinage dans le département de la Savoie. Pour le bien-être de tous, merci de se respecter les uns et les autres. Nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Animaux domestiques

La divagation des chiens est interdite. Merci également de veiller à ne pas souiller les espaces publics avec les déjections canines, de nombreuses plaintes sont reçues régulièrement en Mairie.

Événements sportifs

Cyclosportive « Col de la Loze by Brides-les-Bains »

- **Le 13 septembre 2020**

L'épreuve cyclosportive met à l'honneur le Col de la Loze et effectuera un passage dans notre commune. Renseignements et inscriptions à l'office de tourisme de Brides-Les-Bains : **www.brides-les-bains.com**

Communauté de communes Val vanoise

Élections

Les élections et les attributions des élus au sein de la Communauté de Communes Val Vanoise ont eu lieu les 13 et 20 juillet 2020.
Thierry MONIN a été élu à nouveau pour 6 ans à la Présidence de Val Vanoise.
Les délégations suivantes ont été attribuées à chaque Maire :

- **Jean-Yves PACHOD,** maire de Courchevel : délégué au développement économique et à la préfiguration du transfert eau et assainissement
- **Sylvain PULCINI,** maire de Bozel : délégué à l'administration générale
- **René RUFFIER-LANCHE**, maire de Champagny : délégué à la collecte des déchets
- **Jean-Pierre FAVRE,** maire de Pralognan : délégué à la GEMAPI et aux sentiers d'intérêt communautaire
- **Bruno PIDEIL,** maire de Brides-Les-Bains : délégué au tourisme et à la culture
- **Jean-René BENOIT,** maire du Planay : délégué à l'enfance, l'action sociale et aux transports
- **Roland DRAVET,** maire de Montagny : délégué au développement durable et à la mutualisation des services
- **Gabriel BLANC**, maire de Feissons sur Salins : délégué à l'entretien du patrimoine communautaire

Roland DRAVET sera membre de la commission Finances budget, membre titulaire de la Commission d'appel d'offres, et représentant de Val Vanoise au sein de l'APTV.
Alain EYNARD-VERRAT fera partie des commissions Collecte des déchets, GEMAPI et Sentiers d'intérêt communautaire.

Maison de Santé

La structure a ouvert ses portes à Bozel depuis le 3 août 2020.

Communication

Page Facebook

Depuis le mois de juin, une page intitulée « Montagny Tarentaise Vanoise » est présente sur les réseaux sociaux. Nous vous informons que l'ouverture de cette page n'a pas été initiée par les élus de la commune de Montagny.

État civil

Naissances

Montaine BELLESSORT est née le 13 décembre 2019 au foyer de Samuel BELLESSORT et Aurélie BUHAGIAR, domiciliés rue Saint Roch au Villard.

Charly BLANC est né le 24 mars 2020, au foyer de Jérémy BLANC et Julie DUPUY, domiciliés rue de la Mine au Villard.

Jean DRAVET est né le 18 mai 2020 au foyer de Gildas et Marine DRAVET, domiciliés rue du Cerisier au Chef-lieu.

Mariage

Samedi 18 juillet 2020 a eu lieu en mairie le mariage de **Thomas MAITRE et Marie-Pierre LAITHIER**, domiciliés à la Roche.

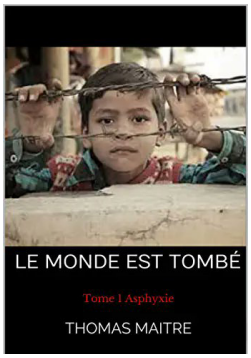

Thomas est l'auteur du livre « Le Monde est tombé », roman post-apocalyptique sur le parcours initiatique de Prakash, jeune Indien.

Nous souhaitons la bienvenue aux bébés et adressons nos sincères félicitations aux parents ainsi qu'aux jeunes mariés !

Annonces

Location

La commune met en location l'appartement du bas du chalet « La Fromagerie » situé au Plan. Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat de mairie.
04.79.24.50.21

Recrutement

Montagny recrute **un agent territorial (h/f) niveau rédacteur, pour les services administratifs.**
(Missions : urbanisme, état civil, facturation de l'eau, gestion du cimetière et des salles municipales).
Contrat à temps non complet (17h30 / semaine)
Poste à pourvoir à partir du 1er octobre 2020
Merci d'adresser vos candidatures en mairie **avant le 15 septembre 2020**.
Par courrier ou mail : **mairie-de-montagny@wanadoo.fr**

Patrimoine
La vie d'antan

Chapelle Notre Dame des Neiges
Si vous avez des informations sur cette carte postale, merci de nous les communiquer !

Cette rubrique vous appartient !
Pour notre mémoire collective, évoquons des instants de vie de nos anciens.
Transmettez-nous vos photos anciennes (portraits, paysages...).
Merci d'indiquer une légende (année, noms des personnes présentes sur la photo, lieu, etc...) si possible.

Organigramme des services et du conseil municipal

Juin 2020

Maire
Roland DRAVET

Secrétaire générale
Véronique MERMOZ

Services administratifs
Véronique VOLVET

Service social
Stéphanie SIMON

Services généraux / techniques
Vincent FAVRE
Jennifer MONNERET

1er adjoint
Pascal PESSOZ

Référent projets Etudes / travaux Investissements

Développement durable / Biodiversité
Vincent MAÎTRE

Patrimoine
Anne-Marie ROCHE

STEP La Roche
Damien BLANC

Etudes urbanisme Voiries / Chemins
Roland DRAVET

Parking Villard
Serge GAUDET

Réseaux AEP
Damien BLANC

Salle des fêtes et école du Plan
Anne-Marie ROCHE

Aire de jeux
Dominique HAZUCKA

2ème adjoint
Michel LEGER

Affaires sociales, solidarité, associations et culture
Marie-Alice APARICIO
Serge GAUDET
Dominique HAZUCKA
Emilie HENRY

Enfance et jeunesse École, éducation sportive
Elodie POZIN-ROUX
Marie-Alice APARICIO

Information Communication Tourisme
Emilie HENRY
Marie-Alice APARICIO
Alain EYNARD-VERRAT
Anne-Marie ROCHE

3ème adjoint
Franck ROCHE

Instruction Permis construire Déclaration travaux
Alain EYNARD
Elodie POZIN-ROUX
Damien BLANC
Pascal PESSOZ

Etablissements Recevant du Public Maintenance bâtiments
Alain EYNARD
Vincent MAÎTRE
Damien BLANC
Pascal PESSOZ

4ème adjoint
Frédéric DRAVET

Forêts Alpages
Marine LANDEAU
Vincent MAÎTRE
Pascal PESSOZ

Entretien Maintenance Voiries / chemins propreté
Référents par village

La Roche/Le Plan
Alain EYNARD-VERRAT
Le Villard
Serge GAUDET
Chef-lieu
Dominique HAZUCKA
La Thuile
Franck ROCHE

- **Commission des finances :** Maire + adjoints
- **Conseillers communautaires :** Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT
- **Commission d'appel d'offres : Président :** Roland DRAVET **/ Titulaires :** Damien BLANC, Pascal PESSOZ, Serge GAUDET
  Suppléants : Franck ROCHE, Frédéric DRAVET, Anne-Marie ROCHE